

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 21643
Numéro SIREN : 842 107 070
Nom ou dénomination : SpaceAble

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2023 sous le numéro de dépôt 16340



20230163402022

DATE DEPOT : 20/04/2023

N° DE DEPOT : 16340

N° GESTION : 2018B21643

N° SIREN : 842107070

DENOMINATION : SpaceAble

ADRESSE : 13/15 rue Taitbout 75009 Paris

MILLESIME : 2022

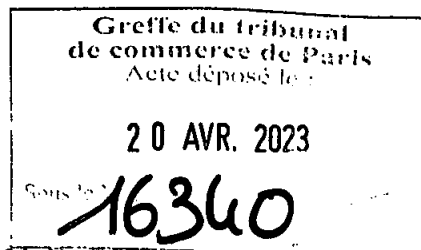
SPACEABLE

Société par actions simplifiée au capital de 392.975 euros
Siège social : 13/15 rue Taitbout, 75009 Paris
842 107 070 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 9 MARS 2023**

(...)

Les résolutions suivantes sont donc adoptées :



1. Approbation des comptes de la société pour son exercice clos le 31 décembre 2022 – quitus au Président

La Collectivité des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence elle donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de cet exercice.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes et des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

La Collectivité des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs aux conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve lesdites conventions, mentionnées dans les rapports susvisés.

1

*Extrait certifié conforme
le Président.
Julien Lantieri*

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat

La Collectivité des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter la perte comptable de l'exercice s'élevant à (923.028) euros, en intégralité au débit du compte « report à nouveau », qui sera ainsi porté de (2.134.759) euros à (3.057.787) euros

Il est rappelé, conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la création de la Société.

Par ailleurs, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, la Collectivité des Associés prend acte de ce qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit coté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

6. Pouvoir pour formalités

La Collectivité des Associés décide de donner tous pouvoirs aux porteurs de copies d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix.



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tel. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

SPACEABLE S.A.S.
13/15 Rue Taitbout
75 009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme par le Président

Julien Lantier

le 1/4/2023

safirec

SPACEABLE SAS

13/15 RUE TAITBOUT
75009 PARIS

Numéro SIRET : 84210707000026

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2022 au 31/12/2022

S.A.S. SAFIREC
245 AVENUE RENE CASSIN
LE CRYSLIS
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.79.69.77.32

www.safirec.com

Le conseil d'experts, ça compte!

Certifié conforme par le Président
Julien Laurent
le 11/9/2023



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

SPACEABLE S.A.S.
13/15 Rue Taitbout
75 009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPACEABLE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SPACEABLE SAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « situation et activité de la société sur cet exercice » du rapport de gestion concernant le contexte économique 2022 et les projections économiques de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.





70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « principes comptables, méthode d'évaluation » et notamment le point sur « les frais de recherche et développement », la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de recherche et développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français. Nous avons examiné, dans le cadre de notre appréciation des principes comptables retenus, les modalités d'inscription à l'actif des frais de recherche et développement ainsi que celles retenues pour les règles d'amortissement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SPACEABLE SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et



appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

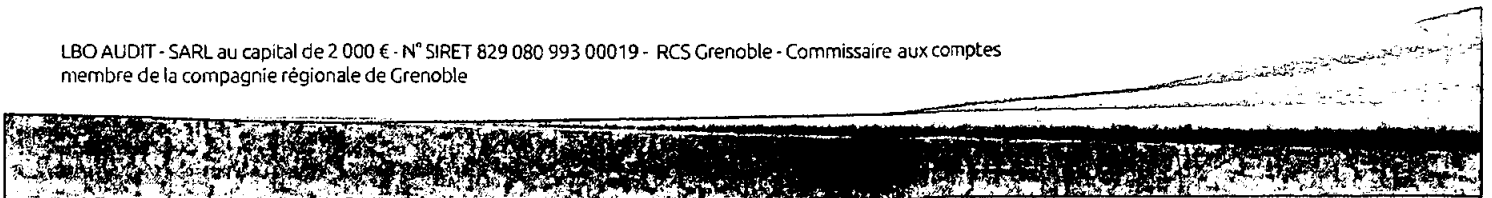
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 22 février 2023
Pour la société LBO AUDIT SARL
Commissaire aux Comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux Comptes



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	49 951		49 951	113 200	- 63 249	-55,87
Chiffres d'affaires Nets	49 951		49 951	113 200	- 63 249	-55,87
Production stockée						
Production immobilisée			1 238 777	1 747 121	- 508 344	-29,10
Subventions d'exploitation			522 933	164 306	358 627	218,27
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			76 971	4 000	72 971	N/S
Autres produits			509	23	486	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 889 141	2 028 650	- 139 509	-6,88
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 241 998	1 686 482	- 444 484	-26,36
Impôts, taxes et versements assimilés			25 895	24 802	1 093	4,41
Salaires et traitements			1 490 960	1 682 753	- 171 793	-10,33
Charges sociales			324 823	455 180	- 130 357	-28,64
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 111	398 592	- 366 481	-91,94
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			55 000		55 000	N/S
Autres charges			2 185	16 530	- 14 345	-86,78
Total des charges d'exploitation (II)			3 172 972	4 244 338	-1 071 386	-25,24
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-1 283 832	-2 215 688	931 856	42,06
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			47 122	41 242	5 880	14,26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			47 122	41 242	5 880	14,26
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-47 122	-41 242	- 5 880	14,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-1 330 953	-2 256 930	925 977	41,03

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 986	259	1 727	666,80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 986	259	1 727	666,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 986	-259	- 1 727	666,80
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-409 911	-814 386	404 475	49,67
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 889 141	2 028 650	- 139 509	-6,88
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 812 169	3 471 453	- 859 284	-18,99
RESULTAT NET	-923 028	-1 442 803	519 775	36,03
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 115 431	730 754	384 678	384 678	
Concessions, brevets, droits similaires	25 616	22 890	2 726	11 265	- 8 539
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	3 478 611		3 478 611	2 239 834	1 238 777
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	100 933	56 355	44 577	58 987	- 14 410
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 985		10 985	18 557	- 7 572
TOTAL (I)	4 731 576	809 999	3 921 576	2 713 320	1 208 256
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	810		810		810
Clients et comptes rattachés	34 500		34 500		34 500
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 104		3 104	14 577	- 11 473
. Personnel	27 298		27 298	32 619	- 5 321
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	409 911		409 911	843 271	- 433 360
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	84 516		84 516	49 610	34 906
. Autres	161 402		161 402	19 224	142 178
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				338 700	- 338 700
Disponibilités	3 956		3 956	300 050	- 296 094
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 970		1 970		1 970
TOTAL (II)	727 466		727 466	1 598 052	- 870 586
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 459 042	809 999	4 649 042	4 311 372	337 670



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 392 975)	392 975	392 975	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 763 343	3 763 343	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-2 134 759	-691 956	-1 442 803
Résultat de l'exercice	-923 028	-1 442 803	519 775
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 098 531	2 021 559	- 923 028
Produits des émissions de titres participatifs	212 012	66 667	145 345
Avances conditionnées			
TOTAL (II)	212 012	66 667	145 345
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	55 000		55 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	55 000		55 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	872 450	541 242	331 208
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	675 648	663 562	12 086
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	161 932	596	161 336
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 799	481 255	277 544
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	157 298	259 670	- 102 372
Organismes sociaux	444 281	234 286	209 995
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		389	- 389
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	13 091	42 146	- 29 055
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	200 000		200 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	3 283 500	2 223 146	1 060 354
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 649 042	4 311 372	337 670

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 649 042,41 E.

Le résultat net comptable est une perte de 923 028,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/02/2023 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherches sont comptabilisés en charges.
L'option pour l'activation des frais de développement a été retenue.

« Compte tenu du contexte économique et géopolitique des dernières années (COVID et Guerre en Ukraine), les perspectives de mise en service et de commercialisation des innovations développées par la société ont été revues par rapport aux prévisions initiales et devraient intervenir au cours des prochains exercices. Les frais de R&D n'ont donc pas été amortis sur l'exercice. Ces derniers seront amortis lors de la mise en service des projets développés et sur des durées d'amortissement tenant compte de leur durée d'utilisation. »

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 115 431 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 115 431	730 754	384 678	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 731 576 E

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 380 881			4 619 658
Immobilisations corporelles	91 770	6 731		100 933
Immobilisations financières	18 557			10 985
TOTAL	3 491 208	6 731		4 731 576

Amortissements et provisions d'actif = 809 999 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	745 105	180 552		753 644
Immobilisations corporelles	32 783	12 345		56 355
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	777 888	192 898		809 999

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche deve	1 115 431	730 754	384 678	Non amortiss.
Conces.brev.lic.marq	25 616	22 890	2 726	3 ans
Installations generales	13 997	4 128	9 869	Non amortiss.
Mat bureaux informat	80 443	50 308	30 135	de 3 à 5 ans
Mobilier	6 493	1 919	4 574	5 ans
Immo incorporelles en cours	3 478 611	0	3 478 611	Non amortiss.
TOTAL	4 720 591	809 999	3 910 592	

Etat des créances = 733 685 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 985		10 985
Actif circulant & charges d'avance	722 701	722 701	
TOTAL	733 685	722 701	10 985

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 392 975 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	392 975	1	392 975
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes = 3 495 512 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 548 098	81 889	1 466 209	
Dettes financières diverses	373 944	161 932		
Fournisseurs	758 799	758 799		
Dettes fiscales & sociales	614 671	614 671		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	200 000	200 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 495 512	1 817 291	1 466 209	

Charges à payer par postes du bilan = 297 157 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	82 878
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	71 967
Dettes fiscales & sociales	142 311
Autres dettes	
TOTAL	297 157

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 49 951 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	49 951	100,00 %
TOTAL	49 951	100.00 %



Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Dettes garanties par des sûretés réelles

- Prêt garanti par l'état pour un montant de 663 562 euros.



Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir a recevoir(409800)	6 367
Etat - produit a recevoir(448700)	86 565
TOTAL	92 932

Charges à payer = 297 157 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interte capitalises(168810)	72 450
Interets courus(168840)	10 428
TOTAL	82 878

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenu(408100)	71 967
TOTAL	71 967

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	37 097
Salaires a verser(428600)	66 071
Char so / conges pay(438200)	12 130
Charges sociales a payer(438600)	24 761
Etat impo taxe a pay(448600)	2 252
TOTAL	142 311